



2025

Rapport
d'activité

Introduction

Au fil de l'année 2025, Notre Abri a poursuivi son engagement avec une conviction forte : offrir à chaque enfant un cadre sécurisant, respectueux et profondément humain dans lequel il peut grandir, s'exprimer et se construire à son rythme.

Au cœur de nos actions, le bien-être de l'enfant reste notre fil conducteur. Cela implique non seulement de répondre à ses besoins fondamentaux mais aussi de lui offrir une place, une voix, une capacité à être acteur de ce qu'il vit, même lorsqu'il est très jeune.

C'est dans cet esprit que nous avons renforcé plus encore nos pratiques autour de l'écoute, de la participation et de la qualité du lien, tant avec les enfants qu'avec leurs parents.

Cette dynamique ne peut exister sans des équipes soutenues, formées et en réflexion constante. Tout au long de l'année, un travail important a été mené pour renforcer les compétences professionnelles, ajuster nos outils et faire évoluer nos pratiques. Qu'il s'agisse de repenser le Projet Éducatif Individualisé à la Maison d'Enfants, de développer de nouvelles formes de supervision au Service Résidentiel d'Urgence, d'intégrer le livre comme véritable outil de médiation au SASPE ou encore d'outiller les process administratifs ou logistiques pour se dégager du temps, chaque initiative s'inscrit dans une volonté commune : **mieux comprendre, mieux accompagner, mieux faire.**

PRENDRE SOIN DES ENFANTS, C'EST AUSSI PRENDRE SOIN DES ADULTES QUI LES ENTOURENT.

En soutenant la cohésion d'équipe, en valorisant les compétences de chacun et en créant des espaces de réflexion, nous consolidons les bases d'un **accompagnement cohérent, stable et porteur de sens**. Ce travail de renforcement a d'autant plus d'importance que les enfants arrivent chez nous après des parcours complexes et qui laissent des traces. Ce sont des enfants très abîmés qui nous sont confiés et pour lesquels, nous devons faire preuve d'un professionnalisme rigoureux pour penser nos pratiques pédagogiques au quotidien.

Par ailleurs, Notre Abri tient également à se positionner dans les grandes questions qui traversent le secteur de l'Aide à la Jeunesse : le manque de ressources, le manque de places, l'innovation dans les approches. C'est ainsi qu'un travail de réflexion, d'échanges est porté par les directrices en-dehors de notre institution (fédération, groupes de réflexion,...).

C'est aussi dans cette vision d'être acteur que l'asbl a décidé de fusionner avec l'asbl L'Ancre pour proposer des prises en charge jusqu'à 18 ans et lutter de cette façon contre la cassure que certains enfants vivent lorsqu'à 6 ans, ils doivent quitter l'institution où ils ont grandi.

Ce rapport témoigne de cette dynamique vivante, faite d'engagements, d'ajustements et d'innovations, toujours guidée par une même ambition : offrir aux enfants et à leurs familles un accompagnement de qualité, empreint d'attention, de respect et de confiance en leurs ressources.

Delphine DENEUBOURG,
Directrice Générale



Le mot du conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration tiennent à saluer l'engagement et le professionnalisme des équipes de Notre Abri tout au long de l'année écoulée.

Grâce à leur dévouement, chaque enfant bénéficie d'un accompagnement attentif et respectueux, dans un environnement propice à son développement. Nous nous réjouissons des initiatives menées pour renforcer la participation des enfants et des familles, ainsi que des évolutions dans les pratiques éducatives et organisationnelles.

Face aux défis du secteur, nous restons mobilisés pour, à travers la recherche de ressources supplémentaires aux subsides, soutenir l'institution dans ses projets et garantir la qualité de l'accueil et de l'accompagnement. Nous remercions chaleureusement les donateurs et bénévoles pour leur soutien précieux, qui permet à Notre Abri de poursuivre sa mission avec ambition et humanité.

Le Conseil d'Administration soutient pleinement le projet de fusion avec l'asbl L'Ancre, convaincu qu'il s'agit d'une étape essentielle pour garantir une prise en charge continue et adaptée des enfants jusqu'à 18 ans, et ainsi lutter contre la cassure que certains vivent lors de leur sortie prématurée de l'institution. Cette initiative s'inscrit dans notre volonté d'innovation et de renforcement de l'accompagnement, au bénéfice des enfants et de leurs familles.

Gaétan van der Bruggen

Président du Conseil d'Administration

Trois services, une mission

Notre Abri est une ASBL qui accueille, protège et accompagne, 24 heures sur 24 et 365 jours par an, des enfants de 0 à 6 ans dont la sécurité, le bien-être ou le développement sont gravement compromis. À travers un accompagnement pluridisciplinaire, elle offre à chaque enfant un environnement stable, sécurisant et bienveillant, tout en soutenant les familles afin de construire, avec les services mandants, le projet de vie le plus adapté à chaque situation.

1

La Pouponnière (SASPE)

Accueille 24 enfants de 0 à 6 ans en hébergement de court ou moyen terme. Agréée par l'ONE, elle intervient sur mandat des services de l'Aide à la Jeunesse, mais peut également accueillir certains enfants à la demande de leurs parents ou du CPAS, ainsi que des nouveau-nés en attente d'une procédure d'adoption.

2

La Maison d'Enfants (PEP)

Accueille 32 enfants de 0 à 6 ans dans le cadre d'un Projet Éducatif Particulier agréé par l'Aide à la Jeunesse. Elle propose un accompagnement intensif visant à protéger l'enfant, favoriser son développement et soutenir les liens familiaux lorsque cela est possible.

3

La Traversée (SRU)

Service résidentiel d'urgence de 8 places destiné aux enfants de 0 à 6 ans nécessitant une mise à l'abri immédiate. L'accueil, décidé par le SAJ, le SPJ ou le Tribunal de la Jeunesse, est limité à 20 jours, renouvelable une fois, afin d'évaluer rapidement la situation et d'orienter l'enfant vers la solution la plus adaptée.

La parole au cœur de l'accompagnement : enfants et parents acteurs

En 2025, la Maison d'Enfants a poursuivi une réflexion de fond autour de la place accordée à la parole des enfants et de leurs parents, en développant différents outils visant à mieux la recueillir et la valoriser. C'est dans ce cadre qu'un travail a été mené en collaboration avec la Ligue des Droits Humains. Sollicitée en juin 2024, l'équipe de direction et l'équipe psycho-sociale du PEP ont rejoint une démarche visant à mieux entendre la parole des jeunes, y compris celle des plus petits, souvent peu consultés.



Fidèle à sa mission d'accompagnement du tout-petit, l'asbl Notre Abri s'est engagée dans ce projet autour de trois droits fondamentaux :

- ✓ Le droit à la protection,
- ✓ Le droit à la participation,
- ✓ Le droit aux relations familiales.

Après une année de préparation, quatre ateliers ont été organisés en juin 2025. Les enfants, âgés de 3 ans et demi à 6 ans, ont pu s'exprimer à travers différents supports adaptés : plasticine, dessins, associations d'images, figurines et contes participatifs. Ces échanges riches ont amené les équipes à questionner leurs pratiques et à élargir la réflexion à la place laissée à l'enfant dans les décisions du quotidien : choix des activités, des repas, aménagement des espaces ou encore choix de l'école.

Dans cette dynamique, un groupe de travail interne poursuivra en 2026 la réflexion afin de développer des outils favorisant davantage la participation des enfants.

Le PEI un outil repensé au service du travail familial

L'année 2025 a également marqué une évolution importante dans l'utilisation du Projet Éducatif Individualisé, PEI. Jusqu'alors principalement utilisé par l'équipe pluridisciplinaire, cet outil a été repensé afin d'y intégrer pleinement les parents et l'enfant.

Désormais, il inclut :

- ✓ L'expression de l'enfant sur ses difficultés et ses ressources,
- ✓ Les observations de l'équipe,
- ✓ Le point de vue des parents sur le développement de leur enfant et la situation globale.

Cette évolution permet aux parents de devenir davantage acteurs dans la définition des objectifs éducatifs. Les pratiques professionnelles ont également évolué : les éducateurs participent plus régulièrement aux entretiens familiaux, permettant une vision plus globale et partagée. Face au constat que de nombreux parents se sentent démunis face au placement, un projet de groupe de parole sera proposé en 2026 afin d'aborder les questions liées à la parentalité et au placement.



Leslie KERMIS,

Directrice pédagogique de la Maison d'Enfants

Un travail de supervision au service de la cohésion et de la cohérence à la Traversée

En 2025, nous avons décidé de mettre en place un nouveau type de supervision, centré non plus seulement sur les situations cliniques, mais prioritairement sur le **fonctionnement de l'équipe et de l'institution**. Après une période particulièrement éprouvante, il est apparu nécessaire de prendre aussi soin de l'équipe.

En effet, en 2024, pendant plusieurs mois, nous avons traversé un contexte difficile : gestion d'épisodes épidémiques (gale, poux, gripes...) et accompagnement d'enfants à besoins spécifiques, (parfois avec des troubles du comportement ou du spectre de l'autisme, dont les mandats se sont prolongés bien au-delà de la durée habituelle, faute de solution pour eux). Cette accumulation a entraîné une grande fatigue. Durant six à sept mois, l'intensité du travail et la complexité des situations ont pesé lourdement sur chacun et sur la dynamique d'équipe.

Si la solidarité a permis d'assurer la continuité de l'accompagnement des enfants, cette période a laissé des traces : davantage de désaccords sur les pratiques éducatives, un sentiment d'inégalité dans la charge de travail, une communication plus fragile et l'apparition de tensions. A cela se sont ajoutés des départs de collègues et donc l'arrivée de nouvelles personnes dans l'équipe, qu'il a fallu intégrer et former, ce qui est aussi chronophage et énergivore.

Au moment de démarrer cette nouvelle supervision, un ressenti commun émergeait : nous commençons à « reprendre du poil de la bête », mais nous savions qu'il fallait encore ajuster notre fonctionnement pour retrouver plus de fluidité et de sérénité au quotidien.

L'objectif était clair : mieux communiquer, renforcer la cohérence du travail d'équipe et éviter un nouvel épuisement. Nous avons alors entamé une supervision centrée sur l'équipe et ses pratiques avec Gwenaëlle Larue, via le Ceform.

Un accompagnement fondé sur trois piliers

1

Renforcer la cohésion d'équipe

Des espaces de parole sécurisés ont été créés, permettant à chacun d'exprimer son vécu et ses besoins. Grâce à des outils inspirés de la Communication Non Violente et de l'intelligence collective, les équipes ont pu valoriser leurs ressources et renforcer les liens.

Cela a permis de mettre en avant ce qui nous unit: la solidarité, l'engagement, le souci du bien-être des enfants et la capacité à traverser les moments difficiles ensemble, avec une touche d'humour.

2

Garantir la cohérence des pratiques

Un travail de clarification des valeurs a permis de co-construire une ligne de conduite commune, en portant une attention particulière aux règles, rituels et postures professionnelles.

Des outils concrets ont été mis en place pour soutenir ce travail au quotidien. Un moment fort a été l'utilisation du jeu « Totem », où chaque membre a reçu des cartes de ses collègues mettant en avant ses qualités. Cet exercice a permis à chacun de mieux comprendre comment il est perçu et de valoriser les complémentarités au sein de l'équipe.

3

Une dynamique de prévention durable

Cette supervision s'inscrit dans une logique de prévention et de consolidation de la culture institutionnelle.

Cela montre notre volonté constante de questionner nos pratiques, de prendre soin de l'équipe et, à travers elle, de garantir un accompagnement toujours plus cohérent et adapté aux enfants qui nous sont confiés..

Claire Meyer,

Directrice pédagogique du SRU

Le livre, un outil de médiation au cœur de la relation

Le livre comme support éducatif et relationnel

En 2026, le livre s'est imposé comme un outil central dans les pratiques éducatives de Notre Abri. Support privilégié de médiation, il favorise la relation, l'expression des émotions et le développement global de l'enfant.

LE TEMPS DE LECTURE CRÉE UN ESPACE SÉCURISANT, PROPICE À L'ÉCHANGE ET À L'ÉCOUTE.

Il facilite particulièrement l'entrée en relation avec des enfants présentant un retrait relationnel. Les albums illustrés permettent d'aborder des thématiques sensibles telles que la séparation, le deuil, la propreté ou l'école de manière indirecte et moins confrontante. Par ailleurs, en s'identifiant aux personnages, les enfants peuvent projeter leurs émotions, ce qui offre au professionnel un support pour aborder des vécus parfois difficiles à exprimer. Le livre soutient également le développement du langage, de l'imaginaire et des capacités d'attention.

LA LECTURE INDIVIDUALISÉE : UNE PRATIQUE AU PLUS PRÈS DE L'ENFANT

Grâce aux formations organisées via l'ONE, les équipes ont poursuivi en 2026 le travail initié autour de l'utilisation du livre avec les enfants de 0 à 6 ans. Avec l'appui de Bibliothèque Sans Frontière et de l'ASBL Boucle d'Or, les professionnels ont été formés à la pratique de la lecture individualisée. Cette approche repose sur un principe simple : accorder un temps de lecture à un enfant à la fois, même en collectivité, en respectant son rythme, ses choix et ses interactions avec le livre. Il ne s'agit pas d'un objectif de performance, mais bien d'un moment de présence, d'accompagnement et de valorisation de la curiosité de l'enfant.

Des équipes formées et mobilisées

Les formations se sont déroulées en deux temps :

- ✓ Un module théorique sur le rôle du livre dans le développement de l'enfant,
- ✓ Un module de retour d'expérience et d'aménagement des pratiques.

Elles ont permis aux équipes de faire évoluer leur regard sur les temps de lecture et d'intégrer davantage cette pratique dans le quotidien. Les témoignages des professionnels illustrent ces changements :

« Mon regard a considérablement changé sur les temps lecture en collectivité... »

« La formation m'a permis de comprendre l'importance de respecter le texte et de relire plusieurs fois le même livre... »

Ces retours témoignent d'une évolution concrète des pratiques et d'une meilleure compréhension des besoins des enfants.

DES ESPACES REPENSÉS POUR SOUTENIR LA LECTURE

Suite à ces formations, les équipes se sont mobilisées pour repenser les espaces de vie, en redonnant une place centrale au « coin lecture ». Cette réflexion a également permis de soutenir le développement de l'activité libre de l'enfant, dans différents domaines : manipulation, jeu symbolique, motricité.

L'accompagnement des équipes a mis en évidence l'importance de créer des espaces adaptés, favorisant des moments individualisés dans un cadre collectif. Grâce aux dons de Bibliothèque Sans Frontière, ce projet a pu être concrètement soutenu par l'acquisition d'albums adaptés et de mobilier. Le coin lecture a ainsi été valorisé tant dans les groupes de vie que dans les espaces de rencontre parents-enfants, renforçant encore la qualité des liens et des interactions.

Estelle SOHIER,

Directrice pédagogique du SASPE

Visite de Madame La Ministre, Catherine Vautrin

**Ministre française de la Santé,
des Solidarités et des Familles**

En juillet dernier, c'était une visite particulière qui attendait les enfants et les équipes de Notre Abri. Madame la Ministre française de la Santé, des Solidarités et des Familles, Catherine Vautrin a visité notre institution à la suite d'une rencontre dont l'objectif était d'échanger sur nos réalités, nos ressources et la manière dont nos deux pays prennent en charge les enfants dans l'aide à la jeunesse.

Madame la Ministre s'est montrée très intéressée par le travail effectué par les équipes de Notre Abri et a souligné la qualité de l'attention portée aux enfants.



Retour en image sur nos événements

INVITATION
"Ceci n'est pas une framboise frivole"
AU PROFIT DE

Mardi 14 janvier 2025 à 20h15
CENTRE CULTUREL D'UCCLE
Drink à partir de 19h30



Retour en image sur nos **travaux**



Chiffres SASPE et Maison d'Enfants 2025

	SASPE	ME
Nombre d'entrées	10	10
Nombre de départs	10	9
Nombre de CODE M	3	4
Retour en famille	2	5
Famille d'accueil	1	2
Adoption	1	2
Famille d'accueil en vu d'une adoption	3	0
SRG	2	2
SRU	x	0
Internat	1	1
SRJ et autre	x	1
Unité mère-enfant	x	1

MANDATS

SPJ Nivelles	9	3
SPJ Neufchâteau	3	0
TJ Bruxelles	12	27
SAJ Bruxelles	4	4
SPJ Mons	2	0
SAJ Mons	0	0
SPJ Tournai	0	0
SPJ Charleroi	1	2
Enfants présents au 01/01/25	22	30
Enfants présents au 31/12/25	22	31
Nuitées Code M	143	762
Nuitées code 5	32	234
Journées à NA	8341	11080
Taux d'occupation	95,00%	94,89%
Moyenne d'âge enfants à l'entrée	1 an	0.9
Moyenne de la durée du placement des enfants sortis en 2025	2,3 ans	3
Nombre d'enfants différents	32	40

DURÉE DU PLACEMENT

Moins de 6 mois	1	0
De 6 mois à 1 an	2	0
De 1 à 2 ans	1	2
De 2 à 3 ans	3	2
Plus de 3 ans	3	5

AGE DES ENFANTS À L'ACCUEIL

Moins de 30 jours	1	0
De 1 à 3 mois	2	4
De 4 à 6 mois	1	1
De 6 mois à 1 an	0	1
De 1 à 2 ans	4	2
De 2 à 3 ans	1	1
Plus de 3 ans	1	0

2025 en quelques chiffres, pour le SRU

En 2025, le SRU a reçu 54 mandats concernant 50 enfants différents, ayant séjourné au moins un jour à la Traversée. Ce chiffre est stable par rapport à l'année précédente, au cours de laquelle 55 enfants avaient été accueillis.

Pour quatre enfants, un changement de mandant est intervenu en cours de séjour (transfert du dossier du SAJ au SPJ). Le « compteur », des 40 jours maximum de séjour a donc été remis à zéro.

Le taux d'occupation moyen s'élève à 96,2 %, en augmentation constante depuis deux ans. Il n'atteint pas 100 %, car nous ne pouvons pas dépasser la capacité d'accueil disponible. Par ailleurs, certaines périodes d'épidémie nous contraignent à suspendre temporairement les admissions. De plus, le jour du départ d'un enfant n'est pas comptabilisé, tandis que le nouvel accueil n'a lieu que le lendemain. Il arrive également qu'un enfant n'arrive pas immédiatement, voire pas du tout, notamment lorsque la police doit d'abord le localiser ou que le mandant fixe un rendez-vous préalable avec les parents.

	2023	2024	2025
Nombre d'enfants accueillis	41	55	50
Taux d'occupation moyen en %	91.8	92.6	96.2

L'âge moyen des enfants à leur arrivée était de 29 mois. Le plus jeune était âgé de 10 jours et le plus âgé avait 6 ans au moment de son accueil.

La durée moyenne des prises en charge, calculée sur la base des enfants sortis en 2025, est de 55 jours, soit exactement le même chiffre que l'année précédente. Le séjour le plus court a duré un seul jour, tandis que le plus long s'est étendu sur 238 jours. Cet enfant présentait des besoins spécifiques et se situait « à la croisée des chemins » entre l'Aide à la Jeunesse, le secteur du handicap et la pédopsychiatrie. Outre les difficultés familiales liées à la situation de sa mère, il cumulait des troubles psychiatriques, un retard de développement ainsi que des troubles du comportement. Aucun autre service de l'Aide à la jeunesse n'avait accepté de l'accueillir. Son maintien au SRU a toutefois permis la mise en place d'une prise en charge thérapeutique durant son séjour et un départ vers une institution spécialisée.

Orientation à la sortie	
Autre institution	56%
Famille élargie	12%
FA urgence	12%
Maison maternelle	12%
Maman ou papa	8%
	100%

Comme les deux années précédentes, la majorité des enfants sont orientés vers un lieu de vie stable, démontrant que prolonger la prise en charge au-delà des 40 jours, permet de proposer à l'enfant un projet plus solide.

Répartition des mandats

En 2025, 26 % des enfants nous ont été confiés par un Service d'Aide à la Jeunesse : SAJ (aide volontaire), tandis que 74 % ont été envoyés par un Tribunal de la Jeunesse ou un Service de Protection de la Jeunesse : SPJ (aide contrainte)

Nous continuons à collaborer avec Bruxelles et toute la Wallonie. Les enfants provenant de Bruxelles représentent 38,2 % des admissions.

Ce chiffre était de 56 % en 2024 et de 44 % en 2023.

Mandats		
SAJBruxelles	2	3,7
SAJCharleroi	2	3,7
SAJLiège	2	3,7
SAJNamur	2	3,7
SAJNeufchâteau	3	5,6
SAJTournai	1	1,9
SAJVerviers	2	3,7
SPJArlon	2	3,7
SPJCharleroi	8	14,8
SPJDinant	2	3,7
SPJLiège	2	3,7
SPJMons	2	3,7
SPJNamur	3	5,6
SPJNeufchâteau	2	3,7
TJBruxelles	19	35,2
	54	100%

Construire un avenir ensemble

En regardant vers 2026, Notre Abri s'inscrit résolument dans une dynamique de développement et d'ouverture. Le rapprochement avec l'Ancre constitue une étape importante, porteuse de nouvelles synergies au service des enfants et des familles. Parallèlement, la construction du nouveau bâtiment et les projets de rénovation de l'infrastructure actuelle témoignent de notre volonté d'offrir un cadre de vie toujours plus adapté, sécurisant et épanouissant.

Ces ambitions ne pourraient se concrétiser sans le soutien précieux de nos donateurs et de nos bénévoles. Leur engagement permet non seulement de maintenir un environnement de qualité mais aussi d'élargir les horizons des enfants en leur offrant des activités et des expériences en dehors de Notre Abri, essentielles à leur développement. Qu'ils soient ici vivement remerciés, chaque minute offerte à l'institution, chaque euro qui lui est versé contribuent à un accompagnement de qualité.

C'est donc avec détermination et lucidité que nous abordons l'avenir, portés par des projets concrets et une mobilisation collective indispensable, malgré un contexte financier qui reste fragile pour l'ensemble du secteur, au service du bien-être de chaque enfant.



DIRECTION

Delphine Deneufbourg

Directrice Générale

Claire Meyer

Directrice Pédagogique du SRU

Leslie Kermis

Directrice Pédagogique du PEP

Estelle Sohler

Directrice Pédagogique du SASPE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gaétan van der Bruggen

Président

Nathalie de Witte

Vice-Présidente

Matthieu Beauvois

Secrétaire

Jean-Marc Temple

Trésorier

Catherine van Campenhout

Olivia Rolin

Virginie Saille

Antoine Duchateau

Dominique Olivier

Marc Beyens

Noëlle Hausman



ASBL Notre Abri

Rue Colonel Chaltin, 85
1180 Bruxelles

T. +32 2 374 55 24

E. info@notreabri.be

www.notreabri.be